Tribunal d'appel de l'aménagement local

Avis de question constitutionnelle

Numéro de dossier PL#######

Intitulé et numéro du dossier :	
Loi en vertu de laquelle l'instance a été introduite	
	_____ a l'intention de contester la constitutionnalité (identifier la partie) (ou l'applicabilité) du/de la _____ (préciser les dispositions législatives visées) ou de réclamer un recours en vertu du paragraphe 24 (1) de la *Charte canadienne des droits et libertés* à l'égard d'un acte ou d'une omission du gouvernement de l'Ontario (ou du Canada). La question doit être entendue le _____ _____ à _____ (jour) (date) (heure) à _____ (adresse du lieu de l'audience)
Faits essentiels	Voici les faits essentiels à l'origine de la question constitutionnelle :
Fondement juridique	Voici le fondement juridique de la question constitutionnelle : _____ _____ (date) (Nom, adresse et numéro de téléphone du procureur ou de la partie)
Adresse postale	Procureur général de l'Ontario Direction du droit constitutionnel, 720, rue Bay, 4e étage Toronto ON M5G 2K1 Télécopieur : 416-326-4015 Procureur général du Canada Exchange Tower, bureau 3400 Boîte postale 36, First Canadian Place Toronto ON M5X 1K6 Télécopieur : 416-973-5004 Greffier du tribunal Tribunal d'appel de l'aménagement local 655, rue Bay, bureau 1500 Toronto ON M5G 1E5 Nom et adresse des avocats de toutes les autres parties et de toutes les autres parties agissant en personne : *(Cet avis doit être signifié au moins quinze jours avant que le Tribunal ne se penche sur la question.*